

UNIA

Rapport annuel des comptes 2024



Impressum

Rédaction : Syndicat Unia, Weltpoststrasse 20, 3015 Berne

Photos : Manu Friederich (titre), Manuel Lopez (page 29), Unia, autres selon indications

Tirage : 75 français, 150 allemand, 50 italien

Edition : Mai 2025

Sommaire

Unia en un coup d'œil : chiffres et prestations en 2024	4
Organes d'Unia : comité directeur et comité central 2024	6
Activités d'Unia : les moments forts de 2024	7
Rapport du comité directeur pour l'exercice 2024	13
Comptes annuels 2024 du syndicat Unia	
Bilan	17
Compte de résultat	18
Tableau des flux de trésorerie	19
Annexe aux comptes annuels	20
Rapport de l'organe de révision	26
Comptes annuels 2024 des comptes consolidés Unia	
Bilan	30
Compte de résultat	31
Annexe aux comptes consolidés	32
Rapport de l'organe de révision	36

Unia en un coup d'œil : chiffres et prestations en 2024

Informations générales

Affiliations au 31 décembre 2024	171'581
Adhésions en 2024	20'515
Secrétariats syndicaux (caisse de chômage comprise)	90
Conventions collectives de travail	237
Nombre de salarié-e-s asujettis à ces CCT	env. 1,16 millions
Nombre de participant-e-s aux séminaires pour personnes de confiance	5'766
Nombre de journées de participation de membres Unia aux formations de l'institut Movendo	2'594

Effectif du personnel Unia	total	femmes
Total (hors auxiliaires, etc.)	1'279	60%
Répartition par unité organisationnelle		
Régions	499	53%
Secrétariat central (avec presse syndicale)	276	59%
Caisse de chômage	458	69%
Apprenti-e-s	46	54%
Répartition par catégorie de personnel (sans apprenti-e-s)		
Employé-e-s	685	69%
Secrétaires syndicaux-ales (ECM et EIM)	349	48%
Cadres	199	50%
Répartition par taux d'occupation (sans apprenti-e-s)		
Plein temps	615	50%
Temps partiel (50% et plus)	577	70%
Temps partiel de moins de 50%	41	73%
Montant total des charges de personnel, en CHF		126'665'620

Rémunération, en CHF

La rémunération du personnel Unia est basée sur un système de salaires liés à la fonction. Les frais sont indemnisés selon un règlement applicable à tout le personnel. Les indemnités pour des mandats doivent être rétrocédées à l'employeur.

Structure des salaires personnel Unia (base emploi à 100%, salaire mensuel brut x13)	
CHF 4'000 – 4'999	2.2%
CHF 5'000 – 5'999	15.3%
CHF 6'000 – 6'999	33.7%
CHF 7'000 – 7'999	24.6%
CHF 8'000 – 8'999	12.5%
CHF 9'000 et plus	11.7%

L'écart entre le salaire le plus bas et le salaire le plus élevé correspond à un facteur de 2,9 (Comité directeur inclus).

Rémunération des cadres, en CHF

	moyenne	minimum	maximum
Salaire annuel brut de tout le personnel	93'772	53'560	172'965
Cadres			
Direction	160'804	150'098	172'965
Secrétaires de région	136'744	125'027	149'344
Responsables secteurs et départements	132'973	116'480	158'976

Prestations financières aux membres (par le syndicat et la Fondation Unia), en CHF

Protection juridique	5'320'000
Formation continue	3'340'000
Détresse financière	94'000
Fidélisation des membres (vacances, rabais, chèques REKA, etc.)	662'000
Information aux membres	4'162'000

Assurance chômage

	total CCh Unia	% de CCh CH
Nombre d'offices de paiement CCh Unia	65	
Nombre de personnes assurées ayant touché des prestations de la caisse de chômage Unia en 2024	85'873	
Nombre de versements caisse de chômage Unia	669'054	
Total des versements, en CHF	1'394 million	
Indemnités de chômage, en CHF	1'389 million	28.01%
Indemnités pour intempéries, en CHF	1'628'933	12.90%
Indemnités pour chômage partiel, en CHF	4'061'684	2.73%

Immeubles (groupe Unia)

Gérances du groupe Unia	
Nombre d'immeubles (y compris les hôtels)	132
Nombre d'appartements	2'849
Espaces commerciaux et bureaux en m ²	54'930
Rénovations globales, transformations, nouvelles constructions en CHF	57'270'394

Organes d'Unia : comité directeur et comité central 2024

En 2024, les personnes suivantes étaient membres du comité directeur et du comité central d'Unia :

Comité directeur

Vania Alleva, présidente
Véronique Polito, vice-présidente
Martin Tanner, vice-président
Bruna Campanello
Yves Defferrard
Nico Lutz
Renate Schoch

Comité central

Outre les membres du comité directeur, en 2024 étaient membres du comité central :

AG-CH du nord-ouest Berne/OAE, BEO	Sanja Pesic, Brigitte Martig (jusqu'en juin 2024), Salomé Luisier (dès 1.7.2024) Stefan Wüthrich (unité Berne-OAE), Sören Niemann (unité Berne-OAE), Tamara Funciello (unité Berne-OAE), Sabine Dittrich (unité BeO-dès 1.7.2024)
Bienne-SO Fribourg Genève	Alain Zahler (jusqu'en 31.12.2024), Maria Teresa Cordasco (dès 1.7.2024) François Clément Anna Gabriel Sabate (jusqu'en 30.9.2024), Xavier Henauer (jusqu'en 31.12.2024)
Neuchâtel Suisse orientale-GR Tessin	Silvia Locatelli, Suzanne Zaslowski (dès 1.7.2024) Anke Gähme, Jacob Auer (dès 1.7.2024) Giangiorgio Gargantini, Angelica Sorrentino
Transjurane Vaud Valais	Rébecca Lena-Cristofaro, Eduardo Cubelo (dès 1.7.2024) Arnaud Bouverat, Clotilde Pinto Blaise Carron, Antonia Scarallo (dès 1.7.2024)
Suisse centrale Zurich-SH Construction Arts et métiers	Giuseppe Reo, Stella Capalbo (dès 1.7.2024) Serge Gnos Chris Kelley (jusqu'en 30.6.2024), Antonio Iria Guerra Yannick Egger (jusqu'en 30.6.2024), Christophe Bosson, Domenica Priore (dès 1.7.2024)
Industrie Tertiaire	Raphaël Thiémard (jusqu'en 30.6.2024), Goran Trujic Mauro Moretto (jusqu'en 30.6.2024), Sabine Szabo, Anne Lüthi Richard (dès 1.7.2024)
CCh GI Femmes	Daniel Santi Aude Spang (jusqu'en 30.6.2024), Eleonora Failla (jusqu'en 30.6.2024), Silvia Breu (dès 1.7.2024), Maeve Kerdraon (dès 1.7.2024)
GI Jeunesse GI Migration	Giulia Bezio, Severin Brunner (jusqu'en 30.6.2024), Andri Meyer (dès 1.7.2024) Hilmi Gashi (jusqu'en 30.6.2024), Elio Li Voti (jusqu'en 30.6.2024), Emine Sariaslan, Joana Campos (jusqu'en 30.6.2024), Alexandrina Farinha (dès 1.7.2024), Olga Pisarek (dès 1.7.2024), Cyprien Baba (dès 1.7.2024)
GI Retraité-e-s	Francine Humbert-Droz, Jakob Hauri

Activités d'Unia : les moments forts 2024



Oui à AVS x13: un vote historique!

Le 3 mars, l'initiative pour une 13^e rente AVS a été largement acceptée. Ce résultat montre clairement que le peuple rejette les projets de démantèlement social initiés par les milieux bourgeois. Cette décision renforce la confiance dans un système de prévoyance vieillesse solidaire. La forte mobilisation de la base syndicale et de larges couches de la population a été déterminante pour cette victoire. Il s'agit maintenant de passer à la mise en œuvre. La 13^e rente AVS sera versée pour la première fois en décembre 2026.

Berne, explosion de joie en découvrant les résultats.



Journée de la grève des femmes 2024: on ne lâche rien!

Le 14 juin, des actions ont eu lieu dans toute la Suisse et la couleur rose s'est imposée dans les rues. L'égalité salariale, les salaires minimums et des retraites dignes ont été les principales revendications de la grève des femmes. Les salaires restent trop bas dans les professions à forte majorité féminine, ce qui se traduit aussi par des rentes insuffisantes. C'est pourquoi nous exigeons des salaires corrects d'au moins 5000 francs par mois pour toutes les personnes ayant terminé leur apprentissage.

Berne, les femmes veulent des salaires justes.



Vetropack: le personnel décroche un plan social juste

En mai, Vetropack a confirmé la fermeture de la dernière verrerie de Suisse. L'entreprise a annoncé des licenciements sans même engager de négociation pour un plan social. Face à cela, les employé-e-s ont entamé une grève de sept jours. Et avec succès: grâce à leur détermination et à leur solidarité, ils ont obtenu un plan social bien meilleur que celui initialement prévu.

Saint-Prex, les employé-e-s de Vetropack en grève.



Il est temps d'augmenter les salaires!

Plus de 15 000 travailleuses et travailleurs de toute la Suisse ont manifesté le 21 septembre à Berne. Sous le slogan «Il est temps d'augmenter les salaires», ils ont exprimé leur mécontentement face à la baisse du pouvoir d'achat. Ils ont réclamé des salaires plus élevés afin de compenser la hausse du coût de la vie. Grâce à des mobilisations telles que celle-ci et à des négociations collectives, la compensation du renchérissement et des augmentations salariales ont été obtenues pour environ 70 000 salarié-e-s dans le cadre des négociations salariales pour 2025.

Berne, manifestation pour les salaires.



Payer plus, toucher moins? La population dit NON à la révision de la LPP

Avec la réforme de la prévoyance professionnelle (LPP), le Parlement bourgeois a tenté une nouvelle fois de s'attaquer aux rentes des salarié-e-s. La population y a vu clair et a nettement rejeté ce projet de démantèlement antisocial. Unia demande désormais des mesures ciblées pour de meilleures rentes pour les femmes et la compensation du renchérissement dans la prévoyance professionnelle.

Lausanne, protestation contre la réforme de la LPP.



Unia révèle la réalité du monde de l'apprentissage

Une enquête menée par Unia auprès de 1100 apprenti-e-s a révélé une situation préoccupante: la plupart d'entre eux souffrent de stress. De plus, les journées de travail excessivement longues et l'épuisement émotionnel leur compliquent la vie. Beaucoup abandonnent leur apprentissage. Unia exige une amélioration des conditions de formation, une meilleure protection de la santé et l'intégration des apprenti-e-s dans les conventions collectives de travail.

Berne, conférence de presse sur les résultats de l'enquête.



Stop au travail gratuit: un monteur d'échafaudage obtient raison

Alors qu'il était monteur pour Roth Échafaudages, V.H. devait arriver au travail à 6h15 du matin. Pourtant, lui et ses collègues n'étaient payés qu'à partir de 6h30. Après presque une année, il en a eu ras-le-bol. Il a alors démissionné et exigé le paiement rétroactif de la totalité du temps de travail, ce que l'entreprise a refusé. Après une bataille juridique, un accord a été trouvé et Roth Échafaudages a dû payer V.H.

La lutte paie, et pas seulement dans l'échafaudage.



Photo: Unia

Une meilleure protection sur les chantiers lors des grandes chaleurs

Grâce à notre engagement, une avancée importante a été réalisée pour les travailleurs de la construction qui sont exposés aux intempéries et soumis à la pression des délais. Les interventions déposées par les partenaires sociaux pour mieux les protéger ont franchi une première étape au Parlement. D'une part, les délais de construction pourront être adaptés sans pénalité en cas de forte chaleur. D'autre part, des simplifications seront également introduites dans les assurances en cas d'intempéries.

Zürich, une pause est nécessaire par plus de 40 degrés sur le chantier.



Photo: Lucas Dubuis

Nouvelle CCT horlogère 2024-2029: nettes améliorations

La nouvelle CCT de l'industrie horlogère et microtechnique est en vigueur depuis juillet 2024. Unia a négocié une série d'améliorations telles que l'allongement du congé maternité et paternité, une augmentation de la contribution de l'employeur aux primes d'assurance maladie et une limitation du travail temporaire.

Neuchâtel, action des employé-e-s de l'horlogerie.



Photo: Unia

Payée 2400 francs par mois pour emballer des capsules Nespresso: victoire aux Prud'hommes

En 2021, Unia avait dénoncé les bas salaires versés aux employé-e-s temporaires de Marvinpac, un fournisseur de Nespresso. Une employée a intenté une action contre l'agence de placement OK Job, qui l'avait placée chez Marvinpac. L'employée réclamait le salaire minimum en vigueur dans la branche. Le tribunal des Prud'hommes de Châtel-Saint-Denis (FR) a condamné l'employeur, qui a dû lui verser plus de 14 000 francs. Ce succès a ouvert la voie à une trentaine d'autres employé-e-s qui réclament également une indemnisation.

Vevey, action d'employées intérimaires devant une agence de placement.



Photo: Lucas Dubuis

Suisse – UE: protéger les salaires, pas les frontières!

Dans les négociations avec l'Union européenne, Unia et les syndicats suisses se battent pour la protection des salaires. Avec une lettre ouverte, les partenaires sociaux ont demandé au Conseil fédéral de garantir les mesures d'accompagnement. Unia a également organisé une journée d'échange intitulée « Protéger les salaires, pas les frontières ». Pour les salarié-e-s, de bons salaires, les mêmes droits indépendamment de l'origine et la libre circulation des personnes sont essentiels. Unia continuera à s'engager dans ce sens.

Bienne, conférence sur l'UE organisée par Unia.



Photo: Manu Frießler

Protestations victorieuses des salarié-e-s de la métallurgie

Avec des rassemblements devant les entreprises, une manifestation sur la Place fédérale à Berne et une pétition adressée au Conseil fédéral, les travailleuses et travailleurs de Stahl Gerlafingen et de Swiss Steel se sont mobilisés avec Unia pour préserver leurs emplois. Ils ont obtenu du Parlement qu'il soutienne la production d'acier recyclé par le biais d'une réduction des coûts de l'électricité. Stahl Gerlafingen a donc renoncé aux 120 licenciements prévus. Chez Swiss Steel, le nombre de licenciements a au moins pu être réduit.

Berne, rassemblement « Stahl Gerlafingen doit rester! »



Photo: Thierry Porchet

Grève chez Micarna: Unia obtient des améliorations

Au printemps, les employé-e-s de Micarna à Ecublens (VD) ont mené cinq jours de grève. Cette mobilisation a été la conséquence de l'annonce par la filiale de Migros de la fermeture de son site. Soutenus par Unia, les employé-e-s ont exigé l'ouverture de négociations. Grâce à leur détermination, ils ont obtenu plusieurs avancées importantes.

Lausanne, les employé-e-s de Micarna manifestent devant une succursale de Migros.



Photo: Manu Frießler

Un salaire pour vivre: nombreuses initiatives pour le salaire minimum déposées

La Suisse ne disposant pas de salaire minimum légal à l'échelle nationale, des initiatives en faveur d'un salaire minimum ont été traitées en 2024 dans différents cantons et villes, et déposées à Soleure, Berne, Schaffhouse, Bienne et Lucerne. Unia s'est engagé dans les comités locaux et a également mené une lutte politique contre les attaques qui ont lieu actuellement contre les salaires minimums au niveau fédéral.

Berne, avec une alliance large, Unia dépose une initiative pour le salaire minimum.



Photo: Thierry Porchet

Réduction du temps de travail: en finir avec les horaires qui rendent malade

La Suisse est le pays d'Europe où l'on travaille le plus longtemps, avec des conséquences néfastes pour la santé et l'égalité. Nous voulons que cela change! Lors d'une journée organisée par Unia en octobre à Berne, près d'une centaine de participant-e-s ont discuté des moyens concrets de réduire le temps de travail dans leurs professions.

Berne, les participant-e-s demandent plus de temps pour vivre.



Photo: Unia

Les salaires dans la construction augmentent, la retraite anticipée est garantie!

Un vif débat a marqué la conférence professionnelle des travailleurs de la construction d'Unia en novembre à Berne. Les 450 participants venus de toute la Suisse ont exigé du respect pour leur travail pénible. Après plusieurs cycles de négociations avec la Société suisse des entrepreneurs, les syndicats ont finalement obtenu une augmentation générale des salaires et des mesures visant à garantir la retraite à 60 ans.

Berne, les travailleurs de la construction exigent du respect pour leur travail.



Photo: Manu Friederich

Employé-e-s de Coop: une protection renforcée grâce à une CCT solide!

Lors de leur conférence de juin, 70 délégué-e-s d'Unia chez Coop ont préparé les négociations de leur CCT pour l'année à venir. Des salaires plus élevés, une meilleure protection de la santé et des horaires de travail corrects sont indispensables. C'est ce qui ressort clairement d'une enquête menée par Unia auprès du personnel. Les délégué-e-s de Coop ont également participé à la manifestation pour les salaires en septembre.

Berne, délégué-e-s de Coop lors de la manifestation pour les salaires.



Photo: Florian Bachmann

Ensemble pour des soins de qualité: lancement du manifeste du Care

Avec une consultation unique en son genre, plus d'une centaine de soignant-e-s ont débattu et analysé le projet de loi sur leurs conditions de travail et ont formulé des propositions. Cela a été aussi le cas le 31 août à Olten, où 80 salarié-e-s, des seniors ainsi que des chercheuses et chercheurs ont adopté le manifeste pour des soins et un accompagnement de qualité. Les soignant-e-s doivent pouvoir participer à l'organisation du travail afin que les besoins des patient-e-s soient à nouveau au centre.

Olten, large débat sur les moyens de sortir de la crise des soins.



Photo: Unia

Peintres et plâtriers: 2100 signatures pour une augmentation salariale

Lors de l'assemblée générale de la peinture et de la plâtrerie du Jura, du Jura bernois, de la Suisse allemande et du Tessin, les quelque 120 participant-e-s ont remis symboliquement aux employeurs une pétition signée par 2 100 personnes. Pour les négociations de la CCT à venir, ils réclament des salaires plus élevés, plus de vacances, le paiement des temps de trajet et une meilleure protection contre le licenciement.

Berne, des employé-e-s se battent pour de meilleures conditions de travail dans leur branche.



Pour les droits de tous les salarié-e-s, quel que soit leur passeport

À l'occasion de la Journée internationale des migrant-e-s du 18 décembre, Unia a réaffirmé son rejet de l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions», démagogique et profondément xénophobe. Unia s'engage pour les droits de l'ensemble des salarié-e-s, indépendamment de leur passeport et de leur origine, et combattra résolument cette initiative.

Delémont, action de sensibilisation sous le slogan «Les frontières divisent, l'humanité rassemble».



Améliorations significatives dans la CCT des boulangeries-pâtisseries et confiseries

Les salarié-e-s de la boulangerie-pâtisserie et confiserie peuvent se réjouir d'une nouvelle CCT à laquelle Unia a contribué de manière décisive. La grande avancée est la compensation automatique du renchérissement. La nouvelle CCT prévoit également des suppléments pour le travail de nuit pour toutes et tous, et davantage de week-ends libres.

La nouvelle CCT pour les boulangeries apporte des améliorations significatives.



Campagne contre le harcèlement sexuel dans l'hôtellerie-restauration

Le harcèlement et le mobbing sont très répandus dans l'hôtellerie-restauration. Unia a donc lancé une campagne visant à sensibiliser davantage à ce problème. À l'aide d'un kit d'autocollants humoristiques et combatifs, nous souhaitons rendre visible la lutte contre le sexisme sur le lieu de travail.

Unia fait campagne avec des autocollants contre le sexisme.

Rapport de situation du comité directeur concernant l'exercice 2024

Comptes consolidés

Conformément à la loi en vigueur sur l'établissement des comptes annuels, le syndicat Unia établit aussi des comptes consolidés pour l'exercice 2024. En plus du syndicat Unia et de la Fondation Unia, ces comptes consolidés englobent : la société de gérance immobilière Zivag, les participations dans les établissements hôteliers « Hôtel Bern » et « Aare Thun », l'entreprise Typo Offset Aurora SA ainsi que plusieurs sociétés immobilières dont Unia est soit actionnaire unique, soit actionnaire majoritaire. Les comptes syndicaux de l'association Unia et les comptes consolidés figurent dans le rapport annuel. Le présent rapport de situation porte principalement sur les activités du syndicat Unia.

Marche globale des affaires et situation économique du syndicat Unia

L'année 2024 a été une des années les plus intenses et les plus réussies de l'histoire du syndicat Unia du point de vue politique. Au printemps, le peuple a voté l'initiative pour une 13^e rente AVS à une majorité de plus de 58 % et, en septembre, il a très nettement rejeté la révision de la LPP et l'initiative des jeunes libéraux-radicaux consistant à relever l'âge de la retraite à 67 ans. Nous devons ces succès à l'engagement infatigable d'un grand nombre de membres et aux campagnes efficaces des syndicats. En septembre 2024, Unia a organisé avec d'autres syndicats une grande manifestation pour les salaires à Berne qui a rassemblé près de 15 000 personnes. Celle-ci a ouvert la voie à la négociation de meilleurs accords salariaux que les années précédentes à l'automne. Dans le secteur principal de la construction, nous avons ainsi négocié une augmentation générale de salaire de 1,4 %. La retraite à 60 ans y a aussi été garantie par diverses mesures. Dans les branches des arts et métiers, nous avons obtenu des accords salariaux oscillant entre 1,7 et 2,0 pour cent, dont de 1 à 1,5 pour cent au titre d'augmentation générale. Les salaires minimums ont été revalorisés de 7,7 % dans la branche de la

boulangerie-pâtisserie et confiserie ainsi que de 2 % dans la branche de la coiffure. Chez Coop et dans l'hôtellerie-restauration nous ne sommes malheureusement pas parvenus à un accord salarial. Coop a néanmoins procédé unilatéralement à une augmentation générale des salaires d'un pour cent. La perte de pouvoir d'achat des salarié-e-s et des retraité-e-s, qui découle entre autres des hausses constantes des primes d'assurance-maladie, continuera de préoccuper Unia dans les années à venir. Nous persévérons aussi sans relâche dans notre engagement pour de meilleurs salaires et rentes.

Tout au long de l'année 2024, Unia a aussi été absorbé par les négociations avec l'Union européenne sur les accords bilatéraux. Les syndicats ont été intraitables sur les revendications relatives à la protection des salaires et ont obtenu, grâce à diverses mesures de politique intérieure, un résultat négocié nettement meilleur que ce à quoi on s'attendait encore un an auparavant. Unia ne pourra se déterminer sur l'approbation ou non de l'accord-cadre institutionnel qu'à l'issue du débat parlementaire qui se tiendra en 2026 et en 2027 et seulement lorsque l'on connaîtra clairement les mesures de politique intérieure qui seront mises en œuvre.

L'an dernier, Unia a aussi eu le privilège de prolonger et de renouveler d'importantes conventions collectives de travail. Dans le secteur tertiaire, on peut compter les CCT de l'hôtellerie-restauration, de la boulangerie et des shops des stations-service. La CCT des techniques du bâtiment a été renouvelée avec introduction d'une solution de préretraite, tandis que celles de la plâtrerie-peinture et de l'électricité ont été prolongées. Les négociations se poursuivront en 2025. La CCT du montage d'échafaudages a elle aussi été renouvelée avec la mise en place de la compensation automatique du renchérissement. Unia a également encadré des conflits au sein de nombreuses entreprises. Une longue grève s'est déroulée chez Micarna à Ecublens en raison du projet de

Migros de fermer cette entreprise courant 2025 et de faire passer 84 emplois à la trappe. Chez Stahl Gerlafingen, nous avons réussi, grâce à une pétition signée par une large partie de la population et à des discussions avec le Conseil fédéral, à obtenir que la plupart des licenciements annoncés soient suspendus pour le moment.

La caisse de chômage Unia a versé 1,389 milliards de francs d'indemnités de chômage en 2024. La hausse des chiffres du chômage et une nouvelle augmentation de notre part de marché ont entraîné une augmentation d'environ 331 millions de francs par rapport à l'année précédente. Les versements d'indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail ont par contre reculé de 21 millions de francs à quatre millions. Les assurés jugent les prestations de la Caisse de chômage Unia supérieures à celles de la moyenne des caisses cantonales concurrentes. La hausse relativement forte des chiffres du chômage dans certaines régions a entraîné une augmentation des ressources au sein de la caisse de chômage Unia. Cependant, le syndicat doit toujours veiller à disposer de ressources suffisantes en vue de l'introduction du nouveau système informatique du Seco. Après plusieurs reports, celle-ci devrait intervenir début 2026.

Évolution de l'effectif des membres

Après une **évolution stable de l'effectif des membres** l'année précédente, Unia accuse malheureusement une nouvelle perte de 1,6 % des membres en 2024. Cette baisse s'explique en grande partie par des corrections d'ampleur et des démissions consécutives à des départs en retraite et à des retours à l'étranger. La bonne nouvelle, en revanche, est que nous avons progressé dans des professions stratégiques du tertiaire. Nous gagnons ainsi 1,6 % dans les soins, 7,4 % dans la sécurité privée et 1,9 % chez Coop. Nous avons aussi continué de croître de 2 % dans l'industrie horlogère et microtechnique. Nous avons une fois de plus gagné des membres en Suisse centrale, ainsi que dans les régions de Vaud, Valais et Neuchâtel. La proportion de femmes a augmenté en valeur absolue et en valeur relative pour s'établir à 28,2 % en 2024 (contre 27,6 % l'année précédente).

Évolutions financières

En raison de la perte de membres précitée, les recettes de cotisations ont baissé de 650 000 francs par rapport à l'année précédente pour s'établir à 55,9 millions de francs. Elles ont été inférieures au budget de 4,4 millions de francs. En

établissant le budget nous avons tablé d'une part sur une évolution positive de l'effectif des membres et, d'autre part, sur une hausse du renchérissement. Comme les cotisations des membres sont notre principale source de financement, Unia doit tout mettre en œuvre pour que toutes les régions voient leurs effectifs évoluer positivement et pour faire repartir les recettes de cotisations à la hausse.

Les **rétrocessions de frais administratifs** résultant de l'activité de la caisse de chômage, d'un montant de 57,8 millions de francs, ont été plus élevées d'environ 1,8 millions de francs que l'année précédente. La masse de travail a augmenté à cause de la hausse du chômage mais beaucoup de collaboratrices et collaborateurs sont aussi investis dans les activités de projet liées au remplacement du système informatique du Seco. L'indemnisation des frais administratifs pour l'application des CCT et pour la gestion des secrétariats, à hauteur de 33,6 millions de francs, est légèrement inférieure au budget, mais plus élevée de 1,6 millions de francs que l'année précédente.

Avec 12,5 millions de francs, **les charges syndicales** sont conformes au budget et à l'année précédente. Nous n'avons pas eu d'événements d'ampleur impactant fortement ce poste en 2024.

Les **frais de personnel** du syndicat Unia sont plus élevés d'environ 3,8 millions de francs que l'année précédente, mais inférieurs de 3,2 millions de francs au budget. L'augmentation à 126,7 millions de francs est due pour l'essentiel à la compensation du renchérissement sur les salaires et à la création de postes à la caisse de chômage.

Avec 39,6 millions de francs, les charges d'exploitation sont inférieures d'environ 2,2 millions de francs par rapport à l'année précédente. Nos frais informatiques sont restés très élevés en 2024 parce que nos nouveaux systèmes informatiques principaux (membres, finances, RH) seront introduits plus tard que prévu. Cela nous oblige à comptabiliser des frais d'exploitation dédoublés (pour l'ancien et le nouveau système) pendant une phase transitoire. Nous avons aussi continué d'investir dans la sécurité informatique, ce qui est indispensable face aux diverses cyberattaques. Une analyse externe a démontré qu'en comparaison avec d'autres organisations, nos mesures visant à assurer la sécurité des données étaient supérieures à la moyenne. Nous ne pourrions plus nous passer de ces investissements.

Le résultat annuel après affectation/prélèvement de fonds et de réserves clôture sur une perte de 565 000 francs. Avec près de 17 millions de francs, les produits immobiliers se situent légèrement au-dessus du budget. En raison de la hausse des taux d'intérêts hypothécaires, ce poste a augmenté de 603 000 francs par rapport à l'année précédente mais reste inférieur au budget. Le résultat financier, de 8,4 millions de francs, comprend en particulier des intérêts des placements obligataires, des bénéfices sur les cours de notre portefeuille obligataire et des dividendes d'organisations proches. Il est du même ordre que l'année précédente mais dépasse le montant budgétisé. Comme nous l'avons communiqué l'année dernière, nous avons vendu tous les portefeuilles d'actions cotées en bourse.

La situation des liquidités et du financement du syndicat Unia est solide. Nous continuerons de procéder à des rénovations et à des transformations d'envergure de nos biens immobiliers, ce qui nécessitera de contracter des hypothèques supplémentaires.

Les capitaux propres s'élèvent à 148,9 millions de francs et l'endettement hypothécaire à 38 % de la valeur vénale des biens immobiliers. Nous détenons des obligations rapidement cessibles en nombre suffisant au titre de réserve de liquidités pour faire face, le cas échéant, à des dépenses spéciales occasionnées par des conflits sociaux, etc.

Avec 12,4 millions de francs, l'Hôtel Bern maintient pratiquement le très bon chiffre d'affaires de l'année précédente. L'Hôtel Aare à Thoun a réalisé un chiffre d'affaires de 5,6 millions de francs au cours de la première année suivant sa rénovation.

Collaboratrices et collaborateurs du syndicat Unia

Grâce à leur forte identification et à leur engagement, nos collaboratrices et collaborateurs contribuent de façon décisive au succès du syndicat. Unia encourage leurs potentialités en leur proposant diverses formations initiales et continues. Le taux de fluctuation dans l'ensemble de l'organisation est de 8,1 pour cent.

Fin 2024, le syndicat Unia employait 1279 collaboratrices et collaborateurs. En moyenne annuelle, il comptait 1104 postes à plein temps.

A la fin de l'année 2024, l'Hôtel Bern employait 76 collaboratrices et collaborateurs (69,1 postes à

plein temps) et l'Hôtel Aare Thun en comptait 38 (36,8 postes à plein temps).

Réalisation d'une analyse de risque

Les risques font partie intégrante de toute activité opérationnelle. Afin de détecter assez tôt tant les risques que les opportunités, le comité directeur examine à intervalles réguliers plusieurs facteurs internes et externes susceptibles de concerner tout l'environnement de l'organisation. Ces facteurs comprennent en particulier le cadre politico-syndical et les conditions cadres financières. Les risques organisationnels, personnels et de réputation sont également pris en compte et analysés périodiquement. La prise de décisions stratégiques et organisationnelles est fondée sur cette évaluation des risques.

La conception et le développement du système de contrôle interne (SCI), qui doit permettre de contrôler les risques identifiés et réduire leur probabilité de survenance par des mesures de contrôle adéquates, constituent un élément majeur du dispositif. La mise en place de processus du SCI garantit la prise en considération appropriée de tous les risques financiers. Unia dispose également d'un contrôle de gestion efficace, qui permet de déceler les problèmes en temps utile et de prendre les mesures nécessaires.

Perspectives

En 2025 aussi, l'évolution positive de l'effectif des membres constitue la priorité absolue du syndicat Unia. Les mesures prises en collaboration avec les régions sont régulièrement examinées et le travail sur le terrain doit être intensifié. Le renouvellement de la convention nationale de la construction est prévu l'année prochaine. Des négociations CCT sont aussi programmées chez Coop, dans l'hôtellerie-restauration, dans la plâtrerie et peinture ainsi que dans la branche du nettoyage. Unia entend poursuivre son développement syndical dans le tertiaire, notamment dans la branche des soins de longue durée, qui connaît une croissance rapide.

L'actuel exercice a globalement démarré comme prévu. En termes de personnel et d'organisation, la caisse de chômage Unia doit se préparer au remplacement du système informatique du Seco et à la période qui suivra son introduction.

En 2025, Unia sera moins sollicitée par des campagnes référendaires que l'année précédente. Les discussions sur l'accord-cadre institutionnel avec l'UE continueront de mobiliser les syndicats

cette année. Unia prévoit aussi une pré-campagne sur l'initiative de limitation de l'UDC qui devrait être soumise au peuple l'année prochaine. Cette initiative serait extrêmement préjudiciable à l'ensemble des travailleuses et travailleurs en Suisse car les mesures de protection des salaires sont en grande partie liées à la libre-circulation des personnes et à la loi sur le travail détaché.

En octobre 2025, Unia tiendra son cinquième congrès ordinaire à Brigue. Il sera placé sous le slogan « 20 ans de force, ensemble pour la justice sociale ! » Cet été, Unia célébrera également ses vingt ans d'existence à Fribourg en présence de ses militant-e-s et de ses employé-e-s.

Bilan du syndicat Unia

ACTIFS	annexe	31.12.2024	31.12.2023
Trésorerie		28'657'587	20'392'022
Créances résultant de la vente de prestations de services		29'240'773	24'964'620
Créances de cotisations de membres		16'286'572	15'887'653
Corrections de valeur sur créances de cotisations de membres		-11'760'932	-11'905'923
Créances envers les sociétés du groupe		3'633'329	986'248
Stocks		260'454	223'316
Actifs de régularisation		3'674'110	5'255'774
Actifs circulants		69'991'893	55'803'711
Immobilisations financières	1	60'368'358	105'071'602
Participations	2	23'023'809	23'023'809
Immobilisations mobilières		3'355'025	2'531'705
Immobilisations immobilières		314'869'763	300'357'547
Actifs immobilisés		401'616'956	430'984'663
TOTAL DES ACTIFS		471'608'849	486'788'374
PASSIFS			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	3	43'759'046	42'392'798
Dettes à court terme portant intérêt	3	113'981	1'524'660
Autres dettes à court terme	3	2'546'096	3'591'469
Passifs de régularisation		1'048'873	2'692'131
Capitaux étrangers à court terme		47'467'996	50'201'057
Dettes à long terme portant intérêt (hypothèques)	4	262'214'000	266'149'000
Provisions	5	7'443'970	10'871'168
Autres dettes à long terme	5	5'606'200	6'059'848
Capitaux étrangers à long terme		275'264'170	283'080'016
Total capitaux étrangers		322'732'166	333'281'073
Capital de l'association		153'507'301	157'182'293
Résultat annuel		-4'630'619	-3'674'992
Patrimoine de l'association	10	148'876'683	153'507'301
TOTAL DES PASSIFS		471'608'849	486'788'374

Compte de résultat du syndicat Unia

	annexe	Compte 2024	Budget 2024	Compte 2023
PRODUITS				
Cotisations syndicales		55'935'604	60'346'572	56'588'284
Dons		126'119	90'000	159'802
Rétrocessions de frais d'admin. et d'applications CCT		33'560'865	36'810'360	31'975'708
Rétrocessions de frais d'administration de la CCh.		57'795'418	54'693'792	56'000'016
Autres produits		5'851'799	3'156'060	5'172'599
Recettes syndicales		153'269'806	155'096'784	149'896'408
CHARGES				
Prestations aux membres		-2'105'851	-1'653'000	-2'047'450
Cotisations à des institutions		-3'761'487	-3'844'440	-3'560'109
Assemblées		-3'824'228	-3'796'555	-3'186'796
Communication syndicale		-1'583'647	-1'751'450	-2'315'914
Mandats exécutés par des tiers		-1'209'677	-1'248'500	-1'208'489
Charges syndicales		-12'484'890	-12'293'945	-12'318'758
Charges de personnel		-126'665'620	-129'861'495	-122'898'965
Charges de locaux		-10'098'400	-10'046'920	-10'006'882
Entretien, réparations, véhicules		-1'089'159	-1'257'050	-1'224'346
Assurances-choses/-responsabilité		-284'546	-384'950	-339'016
Charges administratives	6	-5'846'324	-5'996'890	-5'849'384
Charges d'informatique		-16'501'328	-14'437'130	-17'302'919
Recrutement		-4'051'984	-4'172'088	-4'657'085
Autres charges d'exploitation		-555'255	-774'300	-753'551
Amortissements		-1'210'240	-1'428'158	-1'711'964
Autres charges d'exploitation		-39'637'236	-38'497'487	-41'845'147
Mesures			4'770'000	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-25'517'940	-20'786'143	-27'166'462
Résultat immobilier	7	16'967'079	16'797'150	15'948'615
Intérêts hypothécaires		-4'210'533	-5'000'000	-3'607'277
Résultat financier	8	8'430'731	6'469'738	8'224'524
Résultat extraordinaire	9	-15'666	1'000'000	3'590'552
Résultat hors exploitation		21'171'612	19'266'888	24'156'414
Impôts		-284'291	-825'000	-664'945
Résultat annuel avant variation des fonds et des réserves		-4'630'619	-2'344'255	-3'674'992
Total variation des fonds		1'659'954	-414'415	-89'081
Total variation des réserve		2'405'503	2'627'000	3'307'035
Résultat annuel après variation des fonds et des réserves		-565'161	-131'669	-457'039

Tableau des flux de trésorerie du syndicat Unia

1er janvier au 31 décembre	2024	2023
	CHF	CHF
Résultat annuel avant variation des fonds et des réserves	-4'630'619	-3'674'992
Flux de trésorerie net provenant de l'activité d'exploitation		
Amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles	4'365'870	4'248'684
Profit de la vente de véhicules	-37'088	-18'178
Perte de la vente immobilisations immobilières	194'217	0
Profit de la vente immobilisations immobilières	-1'206'211	0
Autres changements non liés à la liquidité	0	-4'709
Augmentation/diminution des provisions	-3'427'198	-4'267'950
Frais financiers	329'819	456'930
Produits financiers	-8'760'550	-8'681'453
Produit immobilier (y compris intérêts hypothécaires)	14'900'182	14'878'059
Variation de l'actif circulant de l'exploitation	1'728'423	2'936'389
Augmentation/diminution des créances	-7'467'144	-867'308
Augmentation/diminution des stocks	-37'138	-15'608
Augmentation/diminution des actifs de régularisation	1'581'664	-2'341'333
Augmentation/diminution des dettes à court terme	-1'089'803	4'883'333
Augmentation/diminution des passifs de régularisation	-1'643'258	-372'637
Augmentation/diminution des fonds de tiers	-224'245	0
Résultat net d'exploitation	-7'151'500	4'222'835
Intérêts payés	-159'333	-65'070
Intérêts reçus/dividendes	5'862'351	2'764'225
Produit immobilier (y compris intérêts hypothécaires)	-14'900'182	-14'878'059
Total flux de trésorerie net provenant de l'activité d'exploitation	-16'348'665	-7'956'068
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		
Investissements immobilisations corporelles	-21'326'745	-24'973'042
Cessions immobilisations corporelles	2'674'420	19'299
Investissements immobilisations financières	-12'172	-18'154
Cessions immobilisations financières	47'213'728	2'720'152
Investissements participations	0	0
Cessions de participations	0	0
Total flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	28'549'230	-22'251'745
Total flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-3'935'000	32'500'000
Augmentation/diminution de la trésorerie	8'265'565	2'292'187
Trésorerie au 1.1.	20'392'022	18'099'836
Trésorerie au 31.12.	28'657'587	20'392'022
Augmentation/diminution de la trésorerie	8'265'565	2'292'187

Annexe aux comptes consolidés du syndicat Unia

Principes régissant l'établissement des comptes

Le syndicat Unia est une organisation suisse de travailleuses et travailleurs. Unia est une association au sens du Code civil suisse (art. 60 et 61 CC) dont le siège est situé à Berne.

Les présents comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions du Code des obligations suisse régissant la comptabilité commerciale. Toutes les données des comptes annuels sont exprimées en francs, sauf mention contraire.

Principes d'évaluation

Trésorerie

Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux et sur les comptes bancaires, de même que les dépôts à terme jusqu'à 3 mois sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Créances et engagements résultant de livraisons et de prestations de services

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les créances et engagements font en principe l'objet d'une évaluation individuelle et des correctifs de valeur sont constitués au besoin pour la couverture des risques de défaillance. Les corrections de valeur sur les créances envers les membres de l'association sont saisies selon les principes suivants :

Âge de la créance (après échéance)	Taux de correction de valeur
Créances jusqu'à 45 jours, n'ayant pas encore fait l'objet d'un rappel	20 %
Créances de 46 à 90 jours	50 %
Créances de 91 à 120 jours	70 %
Créances de 121 à 150 jours	80 %
Créances au-delà de 150 jours	100 %

Autres créances et engagements à court terme

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale.

Stocks

Les stocks se composent de mazout et sont évalués selon la méthode FIFO (First In First Out).

Comptes de régularisation d'actifs

L'évaluation s'effectue selon les principes en vigueur pour les créances et engagements. Il est tenu compte de façon appropriée des éventuels risques de non-recouvrement.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des obligations, des actions et des parts sociales détenues à long terme ainsi que des hypothèques et des prêts. La comptabilisation initiale s'effectue aux coûts d'acquisition. Ensuite, l'évaluation s'effectue selon les trois catégories/principes suivants :

1. Titres cotés : évaluation à la valeur du marché
2. Titres non cotés dont la valeur comptable est supérieure à 5'000 francs : évaluation à la valeur d'acquisition, moins les amortissements nécessaires
3. Créances, hypothèques ou prêts à long terme : évaluation à la valeur d'acquisition, moins les amortissements nécessaires

Pour tous les autres placements financiers dont la valeur comptable est inférieure à 5'000 francs, aucune évaluation ultérieure n'est effectuée.

Participations/sociétés du groupe

Les participations sont des placements financiers avec une participation de 20 pourcent et plus. L'évaluation s'effectue à la valeur d'acquisition, moins les amortissements nécessaires. La désignation « sociétés du groupe » comprend toutes les participations consolidées dans le groupe, y compris la fondation Unia.

Immobilisations corporelles

Immobilisations mobilières

Le mobilier est comptabilisé à la valeur d'acquisition, puis amorti linéairement sur la durée d'utilisation. Des amortissements supplémentaires sont effectués en cas de perte de valeur extraordinaire.

La limite d'activation est de 10'000 francs. La durée d'utilisation est définie comme suit :

Groupe	Durée d'utilisation (en années)
Mobilier, machines et véhicules	3
Investissements dans des locaux à usage de bureaux	5

Pour les leasings, l'interprétation juridique formelle du droit de disposition (le transfert de propriété en étant la condition) ne permet pas de remplir les conditions d'une activation. C'est pourquoi les opérations de leasing sont comptabilisées en tant que charges (d'intérêts).

Les œuvres de Mario Comensoli et Gottfried Tritten exposées dans les locaux de Unia sont la propriété du syndicat Unia, sans être mentionnées dans le registre des investissements.

Immobilisations immobilières

Les immobilisations immobilières comprennent les terrains non bâtis et les immeubles, les droits de superficie indépendants sur immeubles et les parts de copropriété sur terrains ainsi que les immeubles en construction.

Les immeubles (y c. immeubles de rendement) sont comptabilisés aux coûts d'acquisition et de construction, moins d'éventuels amortissements et dépréciations de valeur. Les terrains ne sont pas systématiquement amortis. La valeur des biens immobiliers est évaluée individuellement selon la méthode de la valeur d'exploitation, en tenant compte de la dépréciation technique et de la diminution temporaire de l'utilité.

Les amortissements s'effectuent de manière linéaire sur la valeur comptable après déduction du terrain à la valeur vénale sur une durée d'utilisation économique de 80 ans.

Engagements étrangers à long terme

- Catégorie 1 : engagements liés, constitués par des tiers à des fins de formation et perfectionnement.
- Catégorie 2 : engagements liés, constitués par des tiers, montant fixe comptabilisé en lien avec les contributions.
- Catégorie 3 : engagements constitués par des tiers. Leur utilisation est déterminée par des tiers. Ces engagements disposent d'un compte bancaire équivalent dans les placements financiers.

Patrimoine de l'association

Le capital de l'association se compose :

- Du capital de l'association : celui-ci est constitué par les gains et pertes de l'association, après les variations des réserves et des fonds.
- Réserves : les réserves dans les fonds propres sont constituées par les gains. Les réserves ne sont pas liées. Leur utilisation est déterminée selon les besoins.

- Fonds libres : les fonds libres dans les fonds propres sont constitués par les bénéfices. Le but des fonds libres est déterminé par des règlements internes. Leur utilisation est également définie par les règlements.

Loyer propre

Unia enregistre un loyer propre pour les immeubles à usage propre, comptabilisé dans les charges de locaux.

Informations concernant le bilan et le compte de résultat

1. Immobilisations financières

	31.12.2024	31.12.2023
Titres à la valeur de marché	49'833'356	94'160'101
pas à la valeur de marché	3'672'696	3'684'792
Fortune hors exploitation	4'542'724	4'772'126
Prêts actifs envers tiers (y.c. hypothèques)	1'917'583	2'052'583
Prêts actifs envers les sociétés du groupe	402'000	402'000
Total	60'368'358	105'071'602

2. Participations du syndicat Unia

Nom, forme juridique, siège	Parts de capital et de voix		But
	2024	2023	
Zivag Verwaltungen AG, Bern	100%	100%	Société de gestion
S.I. Bon-Abri SA, Lausanne	100%	100%	Société immobilière
Unia Viva AG, Bern	100%	100%	Recrutement de membres Unia – Société immobilière
Unionsdruckerei Bern AG, Bern	* 19%	* 19%	Société immobilière
Volkshaus AG Bern, Bern	26%	26%	Hôtel/Restaurant
Freienhof Thun AG, Thun	* 17%	* 16%	Hôtel/Restaurant et Société immobilière
Avenue Léopold-Robert SA, La Chaux-de-Fonds	28%	28%	Société immobilière
Typo Offset Aurora SA, Canobbio	20%	20%	Impression et typographie

* participation de 20 pour cent et plus à l'échelle du Groupe

3. Engagements

Dettes résultant de livraisons et de prestations de services	31.12.2024	31.12.2023
Envers des tiers	17'704'522	16'519'647
Envers des membres de l'association et les organes	26'054'524	25'712'306
Envers sociétés du groupe et avec participation	0	160'845
Total	43'759'046	42'392'798

Dettes à court terme rémunérés	31.12.2024	31.12.2023
Envers des membres de l'association et les organes	113'981	1'524'660
Total	113'981	1'524'660

Autres dettes à court terme	31.12.2024	31.12.2023
Envers des tiers	2'546'096	3'591'469
Total	2'546'096	3'591'469

Engagements en cours résultant des baux à loyer envers des tiers (non inscrit au bilan)	31.12.2024	31.12.2023
Engagement de location jusqu'à la fin de l'année suivante	2'965'033	3'096'574
Engagement de location de la 2ème à la 5ème année suivante	3'535'249	2'881'683
Engagement de location à partir de la 6ème année suivante	509'264	580'432
Total	7'009'545	6'558'689

Montant résiduel des engagements de leasing

Le montant résiduel des engagements de leasing non activés s'élève à 251'070 francs (l'année précédente 358'932 francs).

Dettes envers les institutions de prévoyance	31.12.2024	31.12.2023
Hypothèques	28'634'000	28'984'000
Total	28'634'000	28'984'000

Avoirs auprès des institutions de prévoyance	31.12.2024	31.12.2023
Réserve de cotisations de l'employeur	7'378'586	7'683'971
Total	7'378'586	7'683'971

Le syndicat Unia s'est engagé à reprendre les coûts des rentes transitoires selon le règlement de la Caisse de pension Unia entré en vigueur le 1.1.2020. Ceux-ci se sont élevés à 309'495 francs (135'903 francs l'année précédente pour huit mois) et ont été compensés avec les réserves de cotisations de l'employeur.

4. Engagements à long terme

Dettes à long terme portant intérêt, selon l'échéance	31.12.2024	31.12.2023
Hypothèques variables (à long terme puisque toujours en cours)	38'634'000	28'984'000
Arrivant à échéance l'année suivante (à long terme puisque toujours en cours)	53'850'000	87'500'000
Echéance dans 1 à 5 ans	146'930'000	134'665'000
Echéance au-delà de 5 ans	22'800'000	15'000'000
Total	262'214'000	266'149'000

Dettes à long terme portant intérêt (hypothèques), selon créancier	31.12.2024	31.12.2023
De tiers	223'580'000	237'165'000
De sociétés du groupe (Fondation Unia)	10'000'000	-
De la Caisse de pension Unia	28'634'000	28'984'000
Total	262'214'000	266'149'000

Obligations du droit de superficie (non inscrit au bilan)	31.12.2024	31.12.2023
Jusqu'à l'année suivante	245'598	245'598
À partir de la 2e à la 5e année suivante	982'392	982'392
À partir de la 6e année suivante à la fin de la durée du droit de superficie	6'440'215	6'685'813
Total	7'668'205	7'913'803

Garantie d'actifs pour engagements propres	31.12.2024	31.12.2023
Immeubles	287'823'927	273'097'711
Total	287'823'927	273'097'711

5. Autres engagements à long terme/provisions

Autres engagements étrangers à long terme	31.12.2024	31.12.2023
Catégorie I : Engagements de formation, perfectionnement + Caisse en cas de décès	363'477	587'722
Catégorie II : Engagements pour l'exécution de CCT – montant fixe	700'000	700'000
Catégorie III : Engagements appartenant à des tiers	4'542'724	4'772'126
Total	5'606'200	6'059'848

Provisions	31.12.2024	31.12.2023
Engagements relevant du droit du travail	4'443'970	4'359'168
Immeubles	2'940'000	6'452'000
Cas juridiques	60'000	60'000
Total	7'443'970	10'871'168

6. Frais d'administration : honoraires de l'organe de révision

Les honoraires de l'organe de révision T+R SA, Gümligen s'élève à 100'792 francs (2023 : 140'403 francs). T+R SA a reçu 6'896 francs (71'575 francs l'année précédente) pour d'autres prestations.

7. Résultat des immeubles

	2024	2023
Produit des immeubles	29'018'733	27'712'337
./. Vacants / réductions	-2'024'982	-2'637'328
./. Entretien + assainissement	-6'910'077	-5'614'383
./. Frais annexes à charge propriétaire	-821'087	-850'029
./. Frais d'administration	-3'663'872	-3'979'261
Résultat des immeubles	15'598'715	14'631'335
./. Constitution / + Dissolution de provisions	3'512'000	3'854'000
./. Amortissements	-3'155'630	-2'536'720
Résultat des immeubles, net	15'955'085	15'948'615
./. Perte résultant de la vente d'immeubles	-194'217	0
+ Bénéfice résultant de la vente d'immeubles	1'206'211	0
Résultat des immeubles, net (y c. bénéfice/perte rés. de la vente)	16'967'079	15'948'615

8. Résultat financier

	2024	2023
Produits des intérêts des comptes bancaires / dépôts à terme	140'196	20'917
Produits des intérêts du compte courant du Groupe	0	3'433
Gains de cours non réalisés	2'522'467	5'917'228
Dividendes et intérêts de tiers	484'900	332'720
Dividendes et intérêts des participations	5'042'700	2'257'000
Produit des intérêts sur des prêts	74'554	30'101
Bénéfice résultant de la vente de placements financiers	375'733	55
Autres produits financiers	120'000	120'000
Total des produits financiers	8'760'550	8'681'453
Charges d'intérêts des comptes bancaires	-1'600	-1'709
Charges d'intérêts des comptes courants du Groupe	-12'183	0
Pertes de cours non réalisées	-17'661	-296'701
Perte résultant de la vente de placements financiers	-152'825	-94'958
Charges financières diverses (commissions, frais)	-145'551	-63'361
Amortissement sur placements financiers	0	-201
Total des charges financières	-329'819	-456'930
Résultat financier	8'430'731	8'224'524

9. Résultat extraordinaire

	2024	2023
./. Constitution / + dissolution de provisions juridiques	0	70'000
Produits hors période : remboursement du SECO pour la perte de la CCh 2019-22	0	3'400'396
Autres produits extraordinaires et uniques : dissolution de fonds et caisse paritaires	218'581	392'709
Autres charges uniques et hors période	-234'247	-272'553
Total du résultat extraordinaire	-15'666	3'590'552

Réserves latentes

En 2024, 3,8 millions de francs de réserves latentes ont été dissoutes (année précédente : 3,9 millions de francs).

10. Variation de la fortune de l'association

Capital du syndicat Unia	Etat au 01.01.2024	Attribution	Prélèvement	Résultat de l'exercice	Etat final au 31.12.2024
Capital de l'association	53'894'223			-565'161	53'329'062
Réserves pour fluctuations de valeurs	12'183'764		8'460'764		3'723'000
Réserves	61'805'335	12'520'618			74'325'953
Fonds libres	25'623'979		8'125'311		17'498'668
Patrimoine de l'association	153'507'301	12'520'618	16'586'076	-565'161	148'876'683

Année précédente

Capital du syndicat Unia	Etat au 01.01.2023	Attribution	Prélèvement	Résultat de l'exercice	Etat final au 31.12.2023
Capital de l'association	54'351'262			-457'039	53'894'223
Réserves pour fluctuations de valeurs	11'983'764	400'000	200'000		12'183'764
Réserves	65'312'369	920'000	4'427'035		61'805'335
Fonds libres	25'534'898	2'128'681	2'039'600		25'623'979
Patrimoine de l'association	157'182'293	3'448'681	6'666'634	-457'039	153'507'301

Engagements conditionnels

Le syndicat Unia forme conjointement avec des sociétés à direction unique un groupe TVA au sens de l'art. 15 LTVA et répond par conséquent solidairement des dettes fiscales correspondantes.

Analyse de l'égalité salariale

L'analyse de l'égalité salariale d'Unia ne révèle aucun effet de genre. C'est ce que confirme le contrôle formel effectué par l'organe de révision externe en décembre 2021.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture du bilan susceptible d'avoir un impact sur les comptes annuels 2024 n'est intervenu.



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

à l'Assemblée générale des délégués du Syndicat Unia, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Syndicat Unia (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat (sans colonne «Budget») et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints (pages 17 à 25) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au comité directeur. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du comité directeur relatives aux comptes annuels

Le comité directeur est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité directeur est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le comité directeur a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité directeur du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au comité directeur, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité directeur.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Guemligen, le 7 mai 2025

T+R SA



Daniel Leuenberger
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé



Joel Meer-Rau
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Réviseur responsable



Bilan des comptes consolidés Unia

ACTIFS	annexe	31.12.2024	31.12.2023
Liquidités		42'582'431	26'365'476
Créances résultant de ventes et prestations	1	38'830'752	33'662'759
Autres créances à court terme envers des tiers		1'347'834	2'829'627
Réserves et prestations non facturées		683'460	565'550
Comptes de régularisation actifs		4'069'367	5'680'929
Total actifs circulants		87'513'844	69'104'340
Immobilisations financières	2	203'078'547	287'781'028
Participations		911'510	911'510
Immobilisations corporelles	3	574'560'971	536'334'352
Immobilisations incorporelles		135'574	98'915
Total actifs immobilisés		778'686'602	825'125'805
TOTAL DES ACTIFS		866'200'446	894'230'145
PASSIFS			
Dettes résultant d'achats et de prestations	4	50'932'725	49'843'823
Dettes grevées d'intérêts à court terme		4'027'989	3'837'259
Autres dettes à court terme	5	6'632'900	8'390'139
Comptes de régularisation passifs		2'880'506	4'610'108
Total capitaux étrangers à court terme		64'474'120	66'681'329
Dettes grevées d'intérêts à long terme	6	352'577'000	375'978'264
Autres dettes à long terme		0	0
Fonds dédiés		16'797'449	18'305'266
Provisions		8'754'415	12'184'747
Total capitaux étrangers à long terme		378'128'864	406'468'277
Total capitaux étrangers		442'602'984	473'149'605
Capital de l'association		153'507'301	157'182'293
Différence de consolidation / goodwill		184'815'670	184'815'670
Réserves		76'273'700	68'958'250
Résultat annuel		2'494'092	3'640'810
Total capitaux propres hors parts minoritaires		417'090'764	414'597'024
Parts minoritaires (capitaux)		6'506'698	6'483'516
Total capitaux propres, parts minoritaires incluses		423'597'461	421'080'540
TOTAL DES PASSIFS		866'200'446	894'230'145

Compte de résultat des comptes consolidés Unia

	annexe	2024	2023
Produits nets résultant de livraisons et de prestations		213'890'222	204'501'766
Autres produits		8'815'382	8'399'291
Charges directes		-45'132'159	-39'186'139
Charges de personnel		-142'930'757	-136'346'314
Autres charges d'exploitation	7	-39'966'897	-40'987'763
Amortissements et ajustement de valeur des immobilisations corporelles		-8'968'879	-8'404'199
Amortissements et ajustement de valeur des immobilisations incorporelles		-210'377	-200'011
Résultat d'exploitation		-14'503'465	-12'223'368
Produits financiers		23'688'306	18'563'633
Charges financières		-7'389'495	-6'970'806
Résultat financier		16'298'812	11'592'827
Résultat ordinaire		1'795'347	-630'541
Produits hors exploitation		1'994'666	1'651'678
Charges hors exploitation		-454'956	-565'785
Produits extraordinaires, uniques ou hors période		1'240'398	5'169'570
Charges extraordinaires, uniques ou hors période		-1'774'677	-1'722'785
Résultat avant impôts sur le bénéfice		2'800'778	3'902'135
Variation des fonds		1'054'169	1'391'131
Impôts directs		-996'325	-1'390'977
Résultat de l'exercice, parts minoritaires incluses		2'858'622	3'902'289
Parts minoritaires		-364'529	-261'479
Résultat de l'exercice, hors parts minoritaires		2'494'092	3'640'810

Annexe aux comptes consolidés d'Unia

Principes d'évaluation et de consolidation

Généralités

Le syndicat Unia est une organisation suisse de travailleuses et travailleurs. Unia est une association au sens du Code civil suisse (art. 60 et 61 CC) dont le siège est situé à Berne. Les présents comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions du Code des obligations suisse régissant la comptabilité commerciale. Toutes les données des comptes annuels sont exprimées en francs, sauf mention contraire.

Principes de consolidation

Des organisations acquises au cours de l'année sont valorisées et consolidées selon des principes uniformes au groupe à la date d'acquisition. Il n'y a pas de nouvelle valorisation en cas d'acquisition de parts. Si le coût d'achat dépasse les actifs nets rachetés, la différence (goodwill) sera compensée avec les capitaux propres à la date d'acquisition. Tous les frais de conseils juridiques et autres, les frais d'établissement des contrats et les frais de financement ne font pas partie intégrante du coût d'achat et sont enregistrés dans le compte de résultat.

Périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés englobent les bilans annuels des organisations dont Unia détient directement ou indirectement 50 pour cent ou plus des droits de vote ou exerce une autre forme de domination en détenant ainsi le contrôle de l'entreprise. Les organisations associées et les entreprises coopératives ainsi que les participations inférieures à 20 pour cent sont inscrites au bilan après déduction des amortissements nécessaires.

Sociétés	Siège	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2024	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2023	Méthode de consolidation
Syndicat Unia (société-mère)	Berne	100 %	100 %	Consolidation intégr.
Fondation Unia	Zurich	100 %	100 %	Consolidation intégr.
Zivag Gérances SA	Berne	100 %	100 %	Consolidation intégr.
Unionsdruckerei Bern AG	Berne	52,9 %	52,9 %	Consolidation intégr.
S.I. Bon Abri SA	Lausanne	100 %	100 %	Consolidation intégr.
Unia Viva SA	Berne	100 %	100 %	Consolidation intégr.
Volkshaus AG Bern	Berne	52,9 %	52,9 %	Consolidation intégr.
Freienhof Thun AG	Thoune	66,6 %	66,5 %	Consolidation intégr.

Organisations associées, non consolidées:

Sociétés	Siège	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2024	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2023	Méthode de consolidation
Tscharnergut Immobilien AG	Berne	27,9 %	27,9 %	Coût d'acquisition
Avenue Léopold-Robert SA	La Chaux-de-Fonds	28 %	28 %	Coût d'acquisition
Typo Offset Aurora SA	Canobbio	20 %	20 %	Coût d'acquisition

Entreprises apparentées

Institution de prévoyance Caisse de pension Unia.

Principes d'évaluation

L'essentiel des principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi est décrit ci-après.

Liquidités

Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux et sur les comptes bancaires, de même que les dépôts à terme jusqu'à 3 mois sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Titres de l'actif circulant

Il s'agit de titres détenus à court terme sans horizon de placement à long terme. Les titres cotés sont inscrits au bilan au cours en vigueur à la date du bilan. Pour les titres non cotés en bourse, on appliquera la valeur d'acquisition, dépréciation déduite.

Créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale. Les créances sont en principe évaluées individuellement et des ajustements de valeur sont créés en cas de nécessité pour couvrir les risques de perte des créances. Des ajustements de valeur supplémentaires peuvent être opérés par ailleurs.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières englobent les titres, les participations, les hypothèques ainsi que les prêts consentis à des tiers. Les titres cotés sont évalués à la valeur du marché. Les participations sont évaluées selon les règles expliquées dans les principes de consolidation. Toutes les autres immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition et de construction, déduction faite des amortissements et éventuelles dépréciations. Les réserves foncières non construites ne sont pas amorties. Les immobilisations corporelles sont évaluées séparément. Les investissements dans des immobilisations corporelles existantes ne sont inscrits à l'actif que s'ils entraînent une augmentation durable de la valeur utile ou un allongement significatif de la durée de vie. Les amortissements sont opérés de façon linéaire pendant la durée d'utilisation économique des immobilisations corporelles. Les amortissements sur les immeubles du syndicat Unia et les immeubles de tourisme sont réalisés linéairement sur la durée de vie économique de la valeur d'acquisition moins le terrain à la valeur du marché. La durée d'utilisation est définie de la façon suivante :

Groupe	Durée d'utilisation (en années)
Immeubles commerciaux / immeubles locatifs	50-80
Investissements dans des bureaux	5
Mobilier, machines, véhicules, informatique	3
Propriétés touristiques	10-50*
Biens mobiliers dans propriétés touristiques	5-10

* Les amortissements annuels sont effectués d'après des objectifs d'entreprise.

La valeur réelle des immobilisations corporelles est évaluée au moins une fois par an. En présence d'indices d'une dépréciation, un calcul de la valeur réalisable est effectué (test de dépréciation). Si la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur réalisable, on procède à un ajustement de valeur passé au compte de pertes et profits. Les actifs tels que les engagements découlant de leasings sont inscrits au bilan si, en vertu de l'interprétation juridique formelle, Unia jouit des pleins pouvoirs (transfert de propriété comme condition préalable des pleins pouvoirs).

Engagements

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale. Les montants en devises étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan ou à la fin de l'année.

Fonds et provisions

Les fonds liés sont évalués à leur valeur nominale. Les provisions sont des engagements probables fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais estimables. La valeur estimative se fondera sur des données juridiques ou factuelles engendrant des sorties de trésorerie vraisemblables. En outre, des provisions qui ne sont plus justifiées ne doivent pas être obligatoirement dissoutes.

Capital propre

Le capital du groupe est mis à disposition par les organismes responsables. Le remboursement en faveur des parties intéressées n'est pas possible. Son utilisation doit être conforme au but de l'organisation et dans la mesure où le syndicat cesse son activité, le capital restant de l'organisation devra obligatoirement être transféré à une organisation poursuivant un but identique ou similaire. Le capital de l'association du syndicat Unia (maison mère) est composé du patrimoine de l'association après déduction du résultat annuel.

Produits nets résultant des livraisons et prestations / autres produits (réalisation du chiffre d'affaires)

Les produits nets résultant de livraisons et de prestations et les autres produits sont comptabilisés au moment où les produits ont été livrés ou les prestations de services fournies, déduction faite des réductions et de la TVA. Les produits nets sont constitués d'indemnités syndicales et administratives ainsi que des produits des biens immobiliers et des hôtels.

Informations concernant le bilan et le compte de résultat

1. Créances résultant de ventes et prestations

	31.12.2024	31.12.2023
Envers des tiers	34'323'691	29'703'507
Envers des membres de l'association et des organes	16'286'572	15'887'653
Ajustements de valeur	-11'779'511	-11'928'402
Total	38'830'752	33'662'759

2. Immobilisations financières

	31.12.2024	31.12.2023
Titres à la valeur du marché	192'036'543	274'344'772
Titres pas à la valeur du marché	6'729'620	8'891'672
Prêts actifs	4'314'583	4'544'583
Total	203'080'747	287'781'027

3. Immobilisations corporelles

	31.12.2024	31.12.2023
Immeubles d'habitation et professionnels	590'619'529	583'351'172
Réserves foncières non construites	7'808'406	7'808'406
Immeubles de tourisme / hôtels	10'152'279	10'152'279
Immeubles en construction	148'819'629	113'479'231
Ajustements de valeur	-187'071'484	-182'544'428
Total immobilier	570'328'359	532'246'660
Immobilisations corporelles mobilières	11'213'437	9'962'877
Ajustements de valeur	-6'980'824	-5'875'185
Total immobilisations corporelles mobilières	4'232'612	4'087'692
Total immobilisations corporelles	574'560'971	536'334'352

4. Dettes résultant d'achats et de prestations

	31.12.2024	31.12.2023
Envers des tiers	24'692'918	24'104'214
Envers des membres de l'association et des organes	26'054'524	25'712'306
Envers d'autres parties proches	185'283	27'302
Total	50'932'725	49'843'823

5. Autres dettes à court terme

	31.12.2024	31.12.2023
Envers des tiers	6'627'327	8'390'139
Envers d'autres parties proches	5'573	0
Total	6'632'900	8'390'139

Commentaires relatifs aux parties proches : concerne la caisse de pension.

6. Dettes grevées d'intérêts à long terme

	31.12.2024	31.12.2023
Envers des tiers	323'943'000	336'861'264
Envers d'autres parties proches	28'634'000	39'117'000
Total	352'577'000	375'978'264

Commentaires relatifs aux parties proches : concerne la caisse de pension.

7. Autres charges d'exploitation

	2024	2023
Charges de locaux	-7'185'840	-7'014'901
Charges d'entretien	-6'149'472	-5'570'661
Charges administratives	-4'243'717	-4'472'726
Charges informatiques	-16'650'391	-17'633'408
Frais de publicité	-3'394'065	-3'804'924
Divers	-2'343'412	-2'491'144
Total	-39'966'897	-40'987'763

Dissolution nette des réserves latentes

En 2024, 4,2 millions de francs de réserves latentes ont été dissous (2,5 Millions de francs de réserves latentes ont été dissous l'année précédente).

Sûretés pour dettes propres

Garantie d'actifs pour dettes propres	31.12.2024	31.12.2023
Immeubles	541'375'811	503'124'086
Total	541'375'811	503'124'086

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'assemblée générales des délégués de la Syndicat Unia, Berne

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du Syndicat Unia et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2024 et le compte de résultat consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints (pages 30 à 35) sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au comité directeur. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du comité directeur relatives aux comptes consolidés

Le comité directeur est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le comité directeur est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation du groupe ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité directeur du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité directeur, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du comité directeur.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Guemligen, le 7 mai 2025

T+R SA



Daniel Leuenberger
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé



Joel Meer-Rau
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Réviseur responsable

